

# COVID-19

politique.union@sonapresse.com

## Gabon : régression de la maladie et intérêt pour la vaccination

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**E**N matière épidémiologique, le Gabon n'a enregistré que 19 nouveaux cas testés positifs au Covid-19 le 26 juillet dernier et 32 nouvelles guérisons à la même date.

Selon les informations sanitaires livrées ce jour-là par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le coronavirus au Gabon, ces nouvelles contaminations sont réparties entre Libreville, dans la province de l'Estuaire (17 nouveaux cas positifs), Port-Gentil, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime (1 nouveau cas confirmé) et Makokou dans la province de l'Ogooué-Ivindo, (1 cas testé positif sur 122 prélèvements). Entre les dates du 23 et 26 juillet, seulement 3 cas de plus ont été détectés (16

nouveaux cas avaient été signalés le 23 juillet dernier). Ces données recensées sur une période de deux à trois jours restent en dessous de 20. Ce qui signifie clairement que la situation épidémiologique du Covid-19 au Gabon est stable.

En ce qui concerne la situation vaccinale, le constat est également satisfaisant. On observe de plus en plus un engouement des populations pour le vaccin. À la date du 24 juillet par exemple, 1 244 personnes ont été vaccinées. Parmi lesquels 439 ont reçu la 2e dose et 805 la première. Les vaccinés dernièrement recensés sont répartis dans l'Estuaire (659 vaccinés), l'Ogooué-Maritime (60 vaccinés sur 60 volontaires ont reçu leur 1re dose le 24 juillet), la Ngounié (31 vaccinés). Dans la province du Haut-Ogooué, 10 candidats éligibles au vaccin ont reçu leur première dose. À Oyem, dans le Woleu-Ntem, 28 vaccinés



sur 29 volontaires ont reçu leur première dose. Les provinces de la Nyanga et du Moyen-Ogooué, quant à elles, enregistraient respectivement 8 et 11 nouveaux vaccinés. Ce qui porte le nombre total de personnes vaccinées

à 2 334 dans cette partie du Gabon. Selon le Copivac, à ce jour, 59 769 volontaires se sont présentés dans les différents sites de vaccination, et 57 149 (95 %) personnes éligibles ont été vaccinées. Par ailleurs, 39 297

volontaires au total ont reçu leur 2e dose de vaccin. Par rapport à la cible prévue de 50 % de la population totale vaccinée, le taux de couverture vaccinale complète est de 3,87 %, celle d'une dose est de 5,63 %.

## Pass sanitaire : attestations vaccinales sécurisées déjà disponibles

I.I  
Libreville/Gabon

**V**OILA de quoi rassurer tous ceux qui ont reçu leurs doses de vaccin anti-Covid au Gabon ou qui s'apprêtent à les recevoir. Le Comité national de vaccination contre le Covid-19 (Copivac) a annoncé lundi dernier à Libreville "la disponibilité des attestations de vaccinations sécurisées dans les différents sites sur toute l'étendue du territoire national". Il s'agit, a précisé le Copivac, d'un dispositif sanitaire intégrant "la mise en œuvre du Plan national de vaccination contre la Covid-19" au Gabon. Pour la circonstance, le Copivac convie donc toutes les personnes ayant reçu leurs deux doses du vaccin chinois Sinopharm des mois de mars, avril et mai 2021 à se rendre dans leurs différents centres de vaccination aux fins de récupérer



**Des attestations de vaccination sécurisées sont déjà disponibles pour tous ceux qui ont reçu leurs doses.**

leurs documents de vaccination sécurisés. Le Comité national de vaccination contre le Covid-19 a également saisi cette occasion pour rappeler aux populations, comme l'avait indiqué le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, lors d'une adresse à la Nation, que la vaccination contre le Covid-19 au Gabon est toujours volontaire et basée sur le consentement éclairé et la pharmacovigilance. L'acceptation ou non de la vaccination relevant de la responsabilité de chacun envers lui-même et envers les autres autour de lui.

## Vaccination mobile : la ZES de Nkok décidée à protéger son personnel

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**D**ANS le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, la Zone économique spéciale de Nkok (ZES-NKOK) a démarré depuis lundi dernier une campagne de vaccination qui devait s'étendre sur deux jours au profit de tout le personnel. Celle-ci fait suite à la mise en œuvre du plan national de vaccination contre le Covid-19 impulsé par les plus hautes autorités, en tête desquelles le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Alors que la ZES de Nkok regroupe plus de 6 000 travailleurs qui se côtoient quotidiennement et régulièrement, en plus des nombreux visiteurs nationaux et étrangers, c'est dans cette perspective que l'autorité administrative et la GSEZ, en concertation avec l'ensemble des opérateurs économiques, ont sollicité de



**Les responsables de la ZES de Nkok durant la campagne de vaccination.**

la part du gouvernement, une unité mobile afin de faciliter la vaccination du personnel de la ZES de Nkok. Si l'engouement des employés s'est fait ressentir, les responsables de la zone ont précisé que "la vaccination se fait sur le principe du volontariat et dans le respect des procédures de recueil du consentement". Selon l'administrateur général de la ZES de Nkok, Anne Nke-

ne Biyo'o, "cette démarche de vaccination volontaire vise principalement un double objectif. Premièrement, protéger les vies en renforçant la sécurité sanitaire du personnel et de nos visiteurs. Et deuxièmement, participer davantage à la relance de l'économie nationale, car un personnel protégé des dangers de la Covid-19, permet d'améliorer la productivité de la Zone, et ce, après une année 2020 assez difficile".